

Québec, le 13 février 2024

Madame Pascale Fortin-Richard
Responsable, environnement et relation avec le Milieu
BORALEX INC.
900, boul. De Maisonneuve Ouest – 24e étage
Montréal (Québec) H3A 0A3

**Objet : Analyse environnementale – Mise à jour du rapport d'optimisation du
projet attendu dans le cadre du projet éolien Des Neiges –
Secteur sud
(Dossier 3211-12-242)**

Madame,

Lors des séances de l'audience publique tenues par le BAPE les 5 et 6 février derniers, de nouvelles informations ont été présentées par les représentants de Boralex. À la lumière de ces nouvelles informations, nous comprenons que le rapport d'optimisation du projet, déposé le 4 décembre 2023, n'est plus à jour.

Afin de permettre la suite de l'analyse environnementale du projet, réalisée en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), ainsi que certains autres ministères, l'initiateur doit présenter la mise à jour de ce rapport d'optimisation. L'initiateur doit également présenter tout engagement pris ou toute nouvelle information présentée, dans le cadre de l'audience publique, qui pourrait modifier le projet ou l'analyse de son acceptabilité. Ainsi, les renseignements attendus concernent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- dimensions et caractéristiques du modèle d'éolienne sélectionné;
- nombre d'emplacements possibles / nombre d'éoliennes requis;
- justification de chaque emplacement retiré par rapport aux 83 emplacements initiaux;
- carte représentant les emplacements possibles retenus;
- carte représentant les 17 éoliennes positionnées à moins de 3 km de la limite du parc du mont Sainte-Anne indiquant les distances de chacune par rapport à cette limite ainsi que par rapport aux pistes les plus rapprochées;
- mise à jour des simulations visuelles et/ou dépôt des nouvelles simulations visuelles et capture de la maquette virtuelle;
- mise à jour de la modélisation du climat sonore;
- nouvelles informations concernant les balises lumineuses;
- mise à jour du plan de transport;

...2

- mise à jour du nombre de transports pour acheminer chacune des composantes;
- mise à jour de l'échéancier du projet ainsi que celui des 3 parcs des Neiges;
- nouvelles mesures d'harmonisation/d'atténuation mentionnées lors de l'audience;
- confirmation des engagements pris lors de l'audience;
- informations provenant de toute autre étude en cours ou à venir qui pourraient modifier les configurations ou caractéristiques du projet tel que présenté (par exemple: relevés géotechniques)
- toutes autres informations ayant été modifiées depuis le rapport d'optimisation de décembre 2023.

Par ailleurs, les éléments suivants étaient attendus avec le rapport d'optimisation et demeurent requis (et à jour) :

- nouvelles fiches de caractérisation de milieux humides et hydriques;
- mise à jour des cartes en identifiant les milieux humides et hydriques;
- mise à jour des empiètements en milieux humides et hydriques;
- fichiers shapefiles des milieux humides et hydriques avec empiètements;
- récapitulatif des pertes de milieux humides et hydriques par types de milieux, en associant les fiches de caractérisation à chaque milieu (sous forme de tableau).

L'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet éolien Des Neiges – Secteur sud pourra débuter dès que les éléments demandés auront été déposés.

J'en profite pour souligner que tout changement significatif apporté au projet implique une réévaluation des impacts pour l'ensemble des composantes valorisées de l'environnement (CVE) susceptibles d'être touchées par cette modification. Le dépôt des informations une fois complètes favorise ainsi le bon déroulement de la procédure.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

La directrice générale adjointe,



Mélissa Gagnon

p. j.